

Luxembourg, le 29 novembre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Dans le cadre des nouveaux horaires des CFL, qui entreront en vigueur le 10 décembre 2017, il y a lieu de constater que pour la ligne 30 de Luxembourg à Trèves un bon nombre d'arrêts sont supprimés. Il en résulte que même pour les heures de pointe les passagers n'ont à leur disposition qu'un seul train par heure.

Dans les cas où il y en a deux par heure, l'écart entre les deux trains est si inopportun que le temps d'attente est également de presque 60 minutes. Ainsi p.ex. si l'on ratait un premier train partant à 17.05, on serait obligé d'attendre jusqu'à 17.57 pour prendre le suivant.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Quelles sont les raisons pour la suppression d'un si grand nombre d'arrêts entre Luxembourg et Wasserbillig ? Ces suppressions ont-elles été justifiées par des comptages ?*
- Sont éventuellement d'autres moyens de transport mis à disposition pour les passagers concernés par les suppressions mentionnées ?*
- Monsieur le Ministre, juge-t-il acceptable un écart pareil entre deux trains ? Dans la négative, serait-il incliné de revoir l'horaire avec les CFL ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gilles BAUM
Député